

Fonds de dotation Gilead Sciences

Appel à projets 2014

Date limite d'envoi des projets : 15 mars 2014

1. Objectifs

Le fonds de dotation Gilead Sciences vise à soutenir les associations, fondations, institutions ou toute autre organisation à but non lucratif menant des actions d'éducation, d'information, de prévention combinée et de dépistage des virus du Sida, des Hépatites B et C.

2. Bénéficiaires

Les publics visés sont : toutes populations, notamment celles touchées par les inégalités sociales de santé et/ou non sensibilisées par les campagnes d'information.

3. Moyens d'action

Les moyens d'action du fonds sont le versement d'aides financières aux projets qui lui seront proposés, après appel d'offre, et sélectionnés par le Comité Scientifique.

4. Montant des aides

Le montant des aides est au maximum de quarante mille euros (40 000 E), si possible en cofinancement avec des institutions publiques.

Les porteurs de projets – fondations, associations, institutions publiques, fédérations d'associations et/ ou d'acteurs publics - doivent souligner la valeur ajoutée du soutien financier du fonds de dotation.

Les projets doivent avoir une viabilité et pérennité potentielles sans s'appuyer uniquement sur le soutien du fonds de dotation. La subvention peut inclure une part de fonctionnement du projet.

5. Caractéristiques des projets

Une attention particulière sera portée aux projets de recherche-action.

Cet appel porte sur tout type de projets sur lesquels le soutien du fonds Gilead Sciences peut avoir un impact.

Le fonds peut aussi intervenir sur l'amorçage ou l'évaluation ex-post du projet soutenu.

Fonds de dotation Gilead Sciences

Appel à projets 2014

Des critères de suivi, notamment de mesure du déroulement du projet par rapport au calendrier et objectifs prévus, sont un élément de différenciation entre projets.

Une évaluation et une mesure d'impact doivent être prévues pour les projets qui le permettent.

6. Durée

La durée prévue du financement est d'un an avec possibilité de soumettre le même projet l'année d'après pour un complément de financement.

7. Liste des documents à renvoyer à l'adresse : contact@fondsgileadscience.org

8. Information et documentation sur le site : <http://www.fondsgileadscience.org/>

9. Questionnaire (vérification des critères)

Les réponses devront notamment comporter (voir questionnaire simplifié joint au présent cahier des charges) :

- Descriptif court du projet et forme juridique du porteur de projet ;
- Budget total et budget demandé ;
- Moyens de suivi et d'évaluation;
- Mesure d'impact (si applicable) ;
- Calendrier du projet et durée totale.